

BULLETIN MUNICIPAL

Commune de Saint-Trinit



Mairie de Saint-Trinit - Le Village - 84390 SAINT-TRINIT

Tél. : 04.90.75.01.85 - Courriel : secretariat@mairie-saint-trinit.com - Site Internet : www.mairie-saint-trinit.com

Le Mot du Maire...

Par Michel ARCHANGE



2017 se finit et 2018 est à nos portes ! Notre paisible village poursuit son chemin avec la finalisation de certains projets et d'autres qui pointent le bout de leur nez ; comme les futurs logements communaux dont les travaux débiteront

certainement en début d'année. Espérons que nos aides budgétaires ne soient pas trop à la baisse pour avoir de nouveaux projets dans l'avenir...

Bienvenue à Agnès, en poste depuis le printemps, et merci à elle pour son investissement et le travail déjà accompli ainsi qu'à Julien, toujours volontaire quant à la réalisation de nos projets. Merci aussi aux membres du conseil municipal et du comité des fêtes ainsi qu'à vous tous, grâce à qui notre village continue de vivre tranquillement et très souvent dans la bonne humeur.

Santé, prospérité, bonnes fêtes et meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.

...et des élus

Par Christian DOVA

L'année 2017 aura été marquée par la sécheresse hors normes avec les conséquences que l'on devine pour l'agriculture. Je souhaite à chacun une nouvelle année plus favorable avec plein de fruits, de châtaignes et de champignons. Bonne santé à tous, bien amicalement.

Par André BONNEFOY

En cette période de fêtes, je vous adresse tous mes vœux pour 2018 et vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année pleine de joies et de réussites.

Par Maurice FORNO

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année qui s'annonce

Dans ce numéro

Le Mot du Maire...	1
... et des Elus	1
Les Finances 2013-2017	2
Section Investissement 2013-2017	2
Section Fonctionnement 2013-2017	2
Les taxes 2013-2017	3
Les Réalisations 2016	3
Les Opérations 2017	4
Les Opérations 2017 (suite)	5
Les Projets 2018	5
Actualités	6
Actualités (suite)	7
Renseignements Pratiques	8
Etat Civil	8

Par Claire MIRAS

En cette période de fêtes, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année 2018 soit pour tous pleine de projets, de rencontres et de belles surprises.

Jean-Jacques TRAUTMANN

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite que les évolutions budgétaires annoncées ne se soldent pas par des réductions dévastatrices pour les villages ruraux comme le nôtre et néfastes pour la poursuite des investissements indispensables. Je présente à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2018.



Les Finances 2013/2017

Section Investissement 2013/2017

					Prévisions
	2013	2014	2015	2016	2017
DEPENSES	646 327.67	48 471.86	196 067.17	129 942.95	131 871.22
Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00	11 834.00	0.00
Remboursements des Emprunts	84 395.32	20 762.86	17 128.43	17 326.05	52 541.58
Immobilisations incorporelles	263.12	276.00	4 596.00	2 220.00	0.00
Immobilisations corporelles	5 770.37	8 794.22	2 784.50	0.00	0.00
Rénovation bistrot (22)	0.00	0.00	6 607.57	0.00	10 091.26
Aménagement Local technique (28)	76 469.04	0.00	0.00	0.00	0.00
Agrandissement du cimetière (31)	0.00	0.00	74 464.40	52 542.94	0.00
Voirie 2013 (38)	0.00	317.90	80 692.80	0.00	0.00
Rénovation murets pierres sèches (39)	0.00	13 965.74	0.00	0.00	0.00
Voirie 2012 (40)	5 980.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Licence logiciel Cloud Village (100)	0.00	0.00	0.00	0.00	2 839.36
Elaboration PLU (105)	210.91	155.14	246.00	0.00	7 217.20
Extension de la salle des fêtes (108)	0.00	4 200.00	1 800.00	43 499.96	0.00
Rénovation maison de village (112)	0.00	0.00	3 600.00	0.00	56 601.41
Logement ancienne mairie	0.00	0.00	0.00	0.00	2 580.41
Mise en accessibilité des ERP (117)	0.00	0.00	0.00	2 520.00	0.00
Opérations d'ordre de transfert	262.53	0.00	3 829.57	0.00	0.00
Opérations patrimoniales	472 976.38	0.00	317.90	0.00	0.00
RECETTES	615 980.96	87 177.73	159 319.01	75 952.02	152 247.07
Dotations, fonds divers et réserves	126 155.22	20 883.75	56 119.39	41 398.51	64 167.44
Subventions reçues	16 337.60	60 970.42	101 891.10	33 934.95	53 014.49
Emprunts et dettes assimilées		4 800.00	467.06	95.00	34 541.50
Opérations d'ordre de transfert	511.76	523.56	523.56	523.56	523.64
Opérations patrimoniales	472 976.38	0.00	317.90	0.00	0.00
Excédent (+) ou Déficit (-)	-30 346.71	+38 705.87	-36 748.16	-53 990.93	-20 375.85

Section Fonctionnement 2013/2017

					Prévisions
	2013	2014	2015	2016	2017
DEPENSES	185 366.98	168 682.43	163 147.16	137 886.43	134 106.43
Charges à caractère général	53 013.22	51 390.86	45 021.46	30 130.35	30 751.88
Charges de personnel et frais assimilés	61 311.66	66 965.79	68 971.81	73 966.66	64 552.69
Atténuations de produits	40 856.00	20 248.00	20 248.00	3 712.00	4 774.00
Autres charges de gestion courantes	21 356.08	22 694.33	22 467.31	24 427.24	28 082.58
Intérêts des emprunts	8 310.56	6 859.89	5 915.02	5 126.62	5 421.64
Charges exceptionnelles	7.71	0.00	0.00	0.00	0.00
Opération d'ordre de transfert	511.76	523.56	523.56	523.56	523.64
RECETTES	190 651.33	178 333.54	162 458.90	150 969.36	151 876.47
Atténuation de charges	0.00	522.20	773.88	0.00	0.00
Produits des services, du domaine	193.00	252.00	553.25	1 223.25	450.47
Impôts et taxes	117 488.58	52 134.65	49 812.00	32 155.00	36 444.00
Dotations, subventions et participations	42 018.00	94 441.30	74 788.76	83 672.57	82 982.00
Autres produits de gestion courante	30 684.56	30 922.76	32 698.24	33 916.73	32 000.00
Produits financiers	4.66	4.10	3.20	1.81	0.00
Produits exceptionnels	0.00	56.53	0.00	0.00	0.00
Opération d'ordre de transfert	262.53	0.00	3 829.57	0.00	0.00
Excédent (+) ou Déficit (-)	+5 284.35	+9 651.11	-688.26	+13 082.93	+17 770.04

Les taux des taxes directes locales 2013/2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe habitation	4,00	4,00	4,00	4,50	5,23
Taxe Foncière Bâti	6,00	6,00	6,00	6,50	7,60
Taxe Foncière Non Bâti	61,37	61,37	61,37	61,87	65,00

Rétrospective sur les réalisations 2016

Finalisation de l'Aggrandissement du Cimetière

Le financement de l'opération portant sur l'agrandissement du cimetière s'est soldé en 2016. Pour rappel, cet agrandissement a permis à la commune de compter 65 concessions supplémentaires et 16 cases de columbarium. Le coût total de cette extension s'est élevé à 129 741.17 € et a été financé avec l'aide de l'Etat pour 38 774.54 € et du Département de Vaucluse pour 39 120.64 € ; soit 51 846.00 € à la charge de la commune. Le conseil municipal réuni en date du 20 mars 2017 a décidé de porter à 150.00 € par m² le prix d'une concession pour 30 ans. Les tarifs relatifs au Columbarium et au Jardin du Souvenir restent inchangés (400 € pour 15 ans, 600 € pour 30 ans et 100 € pour dispersion des cendres et inscription au pupitre).



Poursuite de l'Extension de la Salle des Fêtes



La première phase de l'opération portant sur l'agrandissement de la Salle des Fêtes est terminée. La création d'un auvent en couverture de la terrasse permet aujourd'hui d'offrir aux utilisateurs un espace supplémentaire de 48 m² abrité. Le coût total de cette première phase s'est élevé à 45 299.96 € et a été financé avec l'aide de l'Etat pour 8 338.00 € et du Département de Vaucluse pour 11 640.00 € ; soit 25 321.00 € à la charge de la commune. Les baies vitrées viendront par la suite fermer ce nouvel espace tout en conservant luminosité et vue sur le paysage.

Démarrage de la Mise en Accessibilité des ERP communaux

Dans le cadre de l'obligation pour les petites et moyennes communes de mettre en accessibilité les établissements recevant du public pour tout type ou toute situation de handicap, la commune a fait réaliser un diagnostic complet de ses bâtiments et équipements. Cette première phase a représenté un coût de 2 520.00 €. La commune a demandé une prorogation du délai de dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmé. Cette 2^{ème} phase, dont le coût est estimé à 2 880.00 €, devra être réalisée courant 2018.



Les Opérations de 2017

Poursuite de l'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Depuis le 27 mars 2017, c'est le RNU (règlement national d'urbanisme) qui s'applique et impose des règles identiques pour toutes les communes n'ayant pas finalisé leur PLU. L'étude du PLU de Saint-Trinit, démarrée en 2009, s'est poursuivie cette année avec la volonté de :

- Créer une zone d'activité pour attirer l'installation d'artisans sur la commune
- Intégrer à la zone constructible les terrains situés au centre bourg appartenant à la commune afin de pour développer le nombre d'habitation et générer un revenu par la vente de ces terrains
- Finaliser cette élaboration en 2018.

Acquisition d'une Maison de Village



La commune a finalisé son projet d'acquisition de la maison du village destinée à être réhabilitée en deux logements sociaux locatifs.

Le coût de cette acquisition s'élève à 49 091.21 € dont 80 % subventionnés à hauteur de 22 091.04 € par le Département de Vaucluse et de 17 181.92 € par l'Etat. La part restant à la charge de la commune est de 9 818.24 €.

La réhabilitation du bâtiment est, quant à elle, prévue pour 2018. Deux logements locatifs sociaux communaux seront ainsi créés.

Intervention d'un archiviste

Les archives antérieures à 1940 ont déjà fait l'objet de deux dépôts, en 1974 et 2010, aux Archives Départementales de Vaucluse dont les locaux sont à saturation.

L'objectif étant de garder en Mairie les archives à conservation définitive, il a été décidé en 2017 de faire une distinction, avec l'accompagnement d'un archiviste, entre les archives à conservation définitive et les archives éliminables à terme.

Les deux séries sont stockées en deux endroits distincts et font chacune l'objet d'un fichier Excel permettant d'effectuer les recherches et d'en assurer le suivi.

Les locaux de la Mairie arrivant également à saturation, la nécessité de prévoir un lieu réservé au stockage de ces archives municipales, comme décidé en 2016, se confirme.

Remplacement des menuiseries d'un des logements communaux et du Bistrot

Afin d'entraîner des économies d'énergie, d'apporter un confort supplémentaire et de limiter les impacts liés au bruit, il devenait urgent de remplacer les menuiseries du logement communal de l'ancienne mairie et du bistrot.

Le coût pour le logement s'élève à 2 580.41 € dont 80 % subventionnés à hauteur de 1 891.00 € par le Département de Vaucluse. La part restant à la charge de la commune est de 689.41 €.

Le coût pour le Bistrot s'élève à 10 091.26 € dont 80 % subventionnés à hauteur de 2 522.80 € par la Région PACA et de 4 204.69 € par le Département de Vaucluse. La part restant à la charge de la commune est de 3 363.77 €.

Aménagements du Centre du Village



Des poteaux, conçus par Julien avec des matériaux bruts, ont été mis en place dans le village afin de remédier aux problèmes générés par des stationnements importuns et de créer une place réservée.

Les Projets pour 2018

Finalisation et Approbation du Plan Local d'Urbanisme

La phase d'étude terminée, en milieu d'année, il appartiendra au Conseil Municipal de tirer le bilan de la concertation et d'arrêter le projet de PLU.

Après enquête publique d'une durée d'un mois minimum, le PLU sera définitivement approuvé et diffusé.

Remplacement des hydrants défectueux

Les opérations de contrôle effectuées sur le parc des hydrants de la commune en 2017 ont révélé la nécessité de procéder au remplacement de 3 bornes incendie défectueuses. Ces remplacements s'échelonneront sur 2018/2019.

Réhabilitation de la Maison du Village et Création de deux logements locatifs sociaux

Avec un coût total estimé à 236 000.00 €, des subventions ont déjà été accordées à hauteur de 80% et permettront, assorties à la réalisation d'un prêt locatif à usage social, le financement de la création des deux logements.

Chaque logement, d'une superficie d'environ 80 m², comprendra un local technique avec réserve en rez-de-chaussée, un séjour avec cuisine ouverte au 1^{er} étage et 2 chambres avec salle de bain aux niveaux supérieurs.

Ils permettront d'accueillir deux familles qui contribueront ainsi à la dynamique du cœur du village.



Les autres projets en cours... à poursuivre et finaliser

- Extension de la Salle des Fêtes et réfection de la toiture de la cuisine avec création d'un accès du logement communal vers un toit terrasse
- Création d'un local dédié à la conservation des archives municipales
- Dénomination et numérotation réglementées des voies communales
- Mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public appartenant à la commune
- Remplacement de l'ordinateur du secrétariat de la mairie
- Poursuite de la mise en place du système d'archivage municipal
- Mise en place d'un sens de circulation et délimitation de places de stationnement
- Poursuite du programme de réfection des chemins communaux

Actualités

Vos démarches à portée de CLIC



Depuis le 08 mars 2017, la réforme portant sur la dématérialisation de la délivrance des Cartes Nationales d'Identité Sécurisée est effective...

Vous ne pouvez plus déposer de demande papier auprès de votre mairie. Vous devez effectuer votre pré-demande en ligne et vous présenter (sur rendez-vous) au guichet d'une mairie équipée de bornes biométriques pour finaliser votre demande.

La réforme est désormais étendue aux demandes de passeport, certificat d'immatriculation et permis de conduire.

Pour plus d'information rendez-vous sur :

www.demarches.interieur.gouv.fr et www.ants.gouv.fr

Vous n'avez pas d'accès internet ?

Vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation des outils numériques ?

*Le secrétariat de la Mairie est à votre disposition
pour vous accompagner dans toutes vos démarches.*

Recensement de la population

En 2018, les habitants de Saint-Trinit sont concernés par le recensement de la population qui sera organisé du 18 janvier au 17 février.

Julien ANDREAU, Adjoint Technique, sera en charge de collecter les données nécessaires. Il vous informera également sur les possibilités de vous recenser par Internet. Agnès AUBERT, Adjointe Administrative, sera en charge de coordonner les opérations de recensement. Pour faciliter leur travail, il vous sera demandé de répondre rapidement aux questionnaires.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination du mode de scrutin... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert à déterminer les besoins des habitants et notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires.

Maison de Services au Public



Famille, Social, Santé, Retraite, Emploi, Insertion, Logement, Energie, Accès aux droits ou Autres besoins... La MSAP vous propose des services de proximité. Une animatrice est à votre écoute et vous accompagne dans toutes vos démarches administratives.

Ouvert du mardi au vendredi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Communauté des Communes Ventoux Sud - 84390 SAULT

☎ 04 90 64 19 91 - msap-sault@cbeventoux.com

Trions nos déchets

Bac Jaune, Conteneur à Verre, Conteneur à Ordures Ménagères, déchetterie... Un doute ? Une question sur vos déchets ? N'hésitez pas à contacter le SIRTOM de la Région d'Apt pour toute remarque ou interrogation. Tel. : 04.90.04.80.21 - contact@sirtom-apt.fr - www.sirtom-apt.fr

Catastrophe naturelle Sécheresse 2017

Les propriétaires ayant subi des dommages sur leur(s) propriété(s) bâtie(s) au titre de la sécheresse 2017 sont priés de s'inscrire en Mairie, avant le 15 janvier 2018, en y déposant un courrier explicite, appuyé de photos, sur les dégradations constatées.

Téléthon 2017

La manifestation organisée sur la commune de Saint-Trinit par l'association Cheval Bleu le 10 décembre dernier a permis cette année de récolter la somme de 666.00 € au profit de



l'AFM Téléthon pour lutter contre la maladie. *Mention particulière aux courageux qui ont affronté les éléments d'une météo peu clémente pour parcourir les 6 kms de la traditionnelle marche solidaire.*

Calendrier Prévisionnel des Activités du Comité des Fêtes

- *Samedi 13 janvier 2018 15h00*
Assemblée Générale
- *Samedi 13 janvier 2018 16h30*
Galette des Rois
- *Dimanche 04 février 2018 à midi*
Fricassée
- *Dimanche 04 mars 2018 à midi*
Aïoli
- *Dimanche 08 avril 2018 à midi*
Paëlla
- *Dimanche 27 mai 2018*
Fête Votive
- *Samedi 14 juillet 2018 midi*
Grillade d'agneau
- *Mercredi 15 août 2018 midi*
Soupe au Pistou
- *Dimanche 14 octobre 2018*
Champignons en Fête
- *Chaque mardi et jeudi*
Yoga

Manifestations du Bistrot

Tout au long de l'année le Bistrot organise des manifestations et soirées à thèmes ; pour vous tenir informés, connectez-vous sur les réseaux sociaux...

Repas de fin d'année des Séniors

Le traditionnel repas de fin d'année des Anciens aura lieu le samedi 23 décembre 2017 à midi au Bistrot de Saint-Trinit. Cet évènement, tenant particulièrement à cœur aux membres du Conseil Municipal, leur permettra, encore cette année et malgré un budget communal de plus en plus serré, de maintenir le lien et de partager un moment convivial avec les aînés du village.

Présentation des vœux du Maire

Michel ARCHANGE, Maire de Saint-Trinit, présentera ses vœux à l'ensemble des administrés à l'occasion de la dégustation de la Galette des Rois organisée par le Comité des Fêtes le samedi 13 janvier 2018. Une nouvelle occasion de se rencontrer pour échanger sur la vie du village et partager un moment en toute convivialité...

Renseignements pratiques

Mairie

Ouverture au public :

Lundi et Jeudi de 09h00 à 16h00

Permanence téléphonique 04.90.75.01.85 :

Mardi et Vendredi de 09h00 16h00

Fermée le Mercredi

Transports scolaires

Renseignements et inscriptions auprès de la Communauté des Communes Ventoux Sud

Au 04.90.64.15.29

Permanences de l'Architecte Conseil

Sur rendez-vous le 3^{ème} jeudi de chaque mois

Déchetterie de Sault

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
09h00 à 13h00	14h00 à 17h00	09h00 à 13h00	08h00 à 12h00 14h00 à 17h00

Ramassage des Encombrants

Renseignements et inscriptions auprès de la Communauté des Communes Ventoux Sud

04.90.61.78.85

Eau et assainissement (VEOLIA)

Un seul et unique numéro, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 :

09.69.32.93.28

Téléphones Urgences

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Etat Civil 2017

Naissances

- PINEL BLANC Lissana le 31/07/2017 à Carpentras

Mariages

Néant

Décès

- AUBERT Lucien le 07/01/2017 à Marseille

- PASCAL Gilbert le 02/04/2017 à Banon

- PONTET Suzanne le 11/04/2017 à Saint-Christol

- ANDREO Jean le 26/05/2017 à Apt

- BONNET Jacques le 08/06/2017 à Saint-Christol